

Fiche de données de sécurité

LO17

Selon le Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH)
Version du : 04.12.2018 Remplace l'édition du : ---

RUBRIQUE 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société / l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit : Säfresan

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées : Nettoyant sanitaire.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Entreprise : Otto Oehme GmbH
Industriestraße 20
D-90584 Allersberg
N° de tél. +49 9176 98050
info@oehme-lorito.de

Centre anti-poisons

1.4 Numéro d'appel d'urgence

ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

Belgique
070/245245

RUBRIQUE 2 : Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (Règlement (CE) No 1272/2008)
Eye Irrit. 2, H319

Pour le texte complet des mentions de danger mentionnées dans cette RUBRIQUE, voir RUBRIQUE 16.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (Règlement (CE) No 1272/2008)
Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement :
Attention

Mentions de danger :
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
EUH208 Contient Hexyl Cinnamal, Linalool. Peut produire une réaction allergique.

Conseils de prudence :
P280 Porter des gants de protection /un équipement de protection des yeux.
P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.

2.3 Autres dangers

Aucun à notre connaissance.

RUBRIQUE 3 : Composition/informations sur les composants

Solution aqueuse.

Composants dangereux (Règlement (CE) No 1272/2008) :

Nom chimique :

No CAS	No CE	No Index-CE	Classification	Teneur
--------	-------	-------------	----------------	--------

Isotridécanol, éthoxylé				< 10 %
-------------------------	--	--	--	--------

69011-36-5	500-241-6		Eye Dam. 1, H318 Acute Tox. 4, H302	
------------	-----------	--	--	--

Numéro d'Enregistrement (REACH) : 02-2119552461-55

2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol				< 5 %
---------------------------	--	--	--	-------

112-34-5	203-961-6	603-096-00-8	Eye Irrit. 2, H319	
----------	-----------	--------------	--------------------	--

Numéro d'Enregistrement (REACH) : 01-2119475104-44

Sodium p-cumenesulphonate				< 5 %
---------------------------	--	--	--	-------

15763-76-5	239-854-6		Eye Irrit. 2, H319	
------------	-----------	--	--------------------	--

Numéro d'Enregistrement (REACH) : 01-2119489411-37

Reaction mass of (2S)-Alanine, N,N-bis(carboxymethyl)-, trisodiumsalt and (2R)-Alanine, N,N-bis(carboxymethyl)-, trisodiumsalt (*)				< 15 %
--	--	--	--	--------

Met. Corr. 1, H290

Pour le texte complet des mentions de danger mentionnées dans cette RUBRIQUE, voir RUBRIQUE 16.

(*) Aucun numéro d'enregistrement disponible pour cette substance car la REACH substance ou son utilisation sont dispensées d'enregistrement selon l'article le 2 de la réglementation REACH (EC) N° 1907/2006, le tonnage annuel ne nécessite aucun enregistrement ou l'enregistrement est prévu pour un délai ultérieur.

RUBRIQUE 4 : Premiers secours**4.1 Description des premiers secours**

En cas d'inhalation : Faire respirer de l'air frais.

En cas de contact avec la peau : laver abondamment à l'eau. Enlever les vêtements souillés.

Appeler un médecin en cas d'irritation cutanée.

En cas de contact avec les yeux : Rincer abondamment à l'eau. Consulter un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion : Faire boire de l'eau (maximal 2 verres), éviter le vomissement. Appeler immédiatement un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets irritants, insuffisance respiratoire, vertiges, diarrhée, nausée, troubles du système nerveux central.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 5 : Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction***Moyens d'extinction appropriés*

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

Moyens d'extinction inappropriés

Aucune limitation concernant les agents d'extinction pour cette substance/ce mélange.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non combustible. En cas d'incendie, risque de formation de gaz de combustion ou de vapeurs dangereuses.

5.3 Conseils aux pompiers*Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu*

Ne pas rester dans une zone dangereuse sans vêtements de protection chimique et appareil respiratoire autonome.

Information supplémentaire

Empêche les eaux d'extinction du feu de contaminer les eaux de surface ou le réseau d'alimentation souterrain.

RUBRIQUE 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Attention ! Risque de glissement.

Eviter le contact avec la substance. Ne pas inhaler les vapeurs/aérosols. Utiliser l'équipement de protection individuel requis, voir RUBRIQUE 8.2. Assurer une ventilation adéquate. Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser non dilué pénétrer dans les égouts.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un absorbant pour liquides (par exemple kieselguhr, liant universel. Evacuer pour élimination. Nettoyer la zone contaminée.

6.4 Référence à d'autres Rubriques

Indications concernant le traitement des déchets, voir RUBRIQUE 13.

Nom du produit : Säfresan
Version du : 04.12.2018

RUBRIQUE 7 : Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils de sécurité pour la manipulation

Assurer une ventilation adéquate. Éviter tout contact avec les yeux et la peau. Ne pas inhaler les vapeurs/aérosols. Dégagement de vapeur/éviter les aérosols.

Voir RUBRIQUE 8.

Recommandations contre les incendies et l'explosion

Pas nécessaire.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker dans un endroit frais, supérieur à +5 °C. A protéger contre les rayons solaires et contre l'action de la chaleur.

Hermétiquement fermé, dans un endroit bien ventilé.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune utilisation spécifique prévue à l'exception de celles mentionnées à la RUBRIQUE 1.2.

RUBRIQUE 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol

ECTLV

Nom		2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol
Valeurs	TWA	10 ml/m ³ 67.5 mg/m ³
	STEL	15 ml/m ³ 101.2 mg/m ³

VLEP

Nom		2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol
Valeurs	VME	10 ppm 67.5 mg/m ³
	VLCT/VLE	15 ppm 101.2 mg/m ³

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures de protection individuelle

Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances dangereuses et du lieu de travail. S'informer auprès du fournisseur sur la résistance chimique des moyens de protection.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité à protection intégrale (EN 166).

Protection des mains

Nant de protection de caoutchouc nitrile.

Épaisseur du gant : 0.1 mm

Délai de rupture : > 480 min

Les gants de protection à mettre en place doivent suffire aux spécifications des directives CE

Nom du produit : Säfresan
Version du : 04.12.2018

89/686/CEE et à la norme EN 374, par exemple Franz Mensch Nitrile Safe Premium.
Cette recommandation concerne uniquement le produit repris dans la fiche de données de sécurité que nous fournissons et uniquement pour l'utilisation indiquée. En cas de solution ou de mélange avec d'autres substances et/ou de conditions différentes de celles de la norme EN 374, contactez le fournisseur de gants agréé CE

Protection respiratoire

Nécessaire en cas d'apparition de vapeurs/aérosols. Filtre A2 P2 (EN 14387).

Mesures d'hygiène

Enlever tout vêtement souillé. Une protection préventive de la peau est recommandée. Se laver les mains après le travail.

RUBRIQUE 9 : Propriétés physiques et chimiques**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Forme :	liquide
Couleur :	rouge
Odeur :	parfumé
pH	8.5 – 9
Point de fusion	pas d'information disponible
Point d'ébullition	pas d'information disponible
Température d'inflammation	non applicable
Point d'éclair	non applicable
Limites d'explosivité inférieure	non applicable
supérieure	non applicable
Densité (23 °C)	~ 1.0 g/cm ³
Viscosité	pas d'information disponible
Hydrosolubilité	soluble

9.2 Autres informations

Non.

RUBRIQUE 10 : Stabilité et réactivité**10.1 Réactivité**

Corrosion en métal : corrosif à l'aluminium.

10.2 Stabilité chimique

La production est chimiquement stable dans conditions ambiantes standard (température ambiante).

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Bases fortes, oxydants forts, aluminium.

10.4 Conditions à éviter

Fort réchauffement.

Nom du produit : Säfresan
Version du : 04.12.2018

10.5 Matières incompatibles

Métaux amphotère, Aluminium, Métaux légers, oxydants.
Aluminium, métaux légers.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Voir RUBRIQUE 5.

RUBRIQUE 11 : Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale

LD₅₀ rat : > 500 – < 2000 mg/kg (OECD 423 ; Isotridécanol, éthoxylé)

LD₅₀ rat : 5660 mg/kg (RTECS ; 2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol)

Symptômes: Nausée, diarrhée, insuffisance respiratoire.

LD₅₀ rat : > 2000 mg/kg (OECD 404 ; Sodium p-cumenesulphonate)

LD₅₀ rat : > 4000 mg/kg (92/69/EC, B.1; Reaction mass of (2S)-Alanine, N,N-bis(carboxymethyl)-, trisodiumsalt and (2R)-Alanine, N,N-bis(carboxymethyl)-, trisodiumsalt)

Toxicité aiguë par voie cutanée

LD₅₀ lapin: 2764 mg/kg (ECHA; 2-(2- Butoxyéthoxy)éthanol)

LD₅₀ rat : > 2000 mg/kg (Fiche de données de sécurité externe ; Sodium p-cumenesulphonate)

LD₅₀ lapin: > 4000 mg/kg (OECD 402; Reaction mass of (2S)-Alanine, N,N-bis(carboxymethyl)-, trisodiumsalt and (2R)-Alanine, N,N-bis(carboxymethyl)-, trisodiumsalt)

Toxicité aiguë par inhalation

Symptômes: Conséquences possibles: Irritations des muqueuses.

LC₅₀ rat : > 5 mg/kg /232 min (Fiche de données de sécurité externe ; Sodium p-cumenesulphonate)

LC₅₀ rat: > 5 mg/l (Fiche de données de sécurité externe ; Reaction mass of (2S)-Alanine, N,N-bis(carboxymethyl)-, trisodiumsalt and (2R)-Alanine, N,N-bis(carboxymethyl)-, trisodiumsalt)

Irritation de la peau

Lapin : Pas d'irritation (OECD 404 ; Isotridécanol, éthoxylé).

Une exposition répétée ou prolongée peut provoquer une irritation de la peau et des dermatoses à cause des propriétés dégraissantes du produit (Fiche de données de sécurité externe; 2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol).

Lapin : Pas d'irritation (OECD 404 ; Sodium p-cumenesulphonate).

Lapin: Pas d'irritation (OECD 404; Reaction mass of (2S)-Alanine, N,N-bis(carboxymethyl)-, trisodiumsalt and (2R)-Alanine, N,N-bis(carboxymethyl)-, trisodiumsalt).

Irritation des yeux

Lapin : Irritation des yeux (OECD 405 ; Isotridécanol, éthoxylé).

Provoque une sévère irritation des yeux.

Lapin: Irritation des yeux (RTECS; 2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol)

Provoque une sévère irritation des yeux.

Lapin : Irritation des yeux. Provoque une sévère irritation des yeux (OECD 405 ; Sodium p-cumenesulphonate).

Lapin: Pas d'irritation. (OECD 405; Reaction mass of (2S)-Alanine, N,N-bis(carboxymethyl)-, trisodiumsalt and (2R)-Alanine, N,N-bis(carboxymethyl)-, trisodiumsalt).

Sensibilisation

Test de sensibilisation (Buehler-test) : Négatif (OECD 406 ; Sodium p-cumenesulphonate).

Cochon d'Inde : Négatif (Fiche de données de sécurité externe ; OECD 406, Reaction mass of

Nom du produit : Säfresan
Version du : 04.12.2018

(2S)-Alanine, N,N-bis(carboxymethyl)-, trisodiumsalt and (2R)-Alanine, N,N-bis(carboxymethyl)-, trisodiumsalt).

Génotoxicité in vivo

Négatif (OECD 473; Reaction mass of (2S)-Alanine, N,N-bis(carboxymethyl)-, trisodiumsalt and (2R)-Alanine, N,N-bis(carboxymethyl)-, trisodiumsalt).

Génotoxicité in vitro

Test de Ames: Salmonella typhimurium: Négatif (National Toxicology Program; 2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol).

Test de Ames : Bactéries : Négatif (OECD 471 ; Sodium p-cumenesulphonate).

Mutagenicité (test de cellules de mammifères) : Test micronucléus : Négatif (92/69/EC, B.12; Sodium p-cumenesulphonate).

Test de Ames: Négatif (OECD 471; Reaction mass of (2S)-Alanine, N,N-bis(carboxymethyl)-, trisodiumsalt and (2R)-Alanine, N,N-bis(carboxymethyl)-, trisodiumsalt).

Test de Ames: Négatif (OECD 472; Reaction mass of (2S)-Alanine, N,N-bis(carboxymethyl)-, trisodiumsalt and (2R)-Alanine, N,N-bis(carboxymethyl)-, trisodiumsalt).

Mutagenicité (test de cellules de mammifères) : Test micronucléus : Négatif (OECD 474; Reaction mass of (2S)-Alanine, N,N-bis(carboxymethyl)-, trisodiumsalt and (2R)-Alanine, N,N-bis(carboxymethyl)-, trisodiumsalt).

HGPRT test: Négatif (OECD 476; Reaction mass of (2S)-Alanine, N,N-bis(carboxymethyl)-, trisodiumsalt and (2R)-Alanine, N,N-bis(carboxymethyl)-, trisodiumsalt).

Cancérogénicité

N'a pas montré d'effets cancérogènes lors des expérimentations animales (OECD 453 ; Sodium p-cumenesulphonate).

Rat: N'a pas montré d'effets cancérogènes lors des expérimentations animales (Fiche de données de sécurité externe ; Reaction mass of (2S)-Alanine, N,N-bis(carboxymethyl)-, trisodiumsalt and (2R)-Alanine, N,N-bis(carboxymethyl)-, trisodiumsalt).

Mutagenicité

Bactéries : N'a pas montré d'effets mutagenicité (Fiche de données de sécurité externe ; Reaction mass of (2S)-Alanine, N,N-bis(carboxymethyl)-, trisodiumsalt and (2R)-Alanine, N,N-bis(carboxymethyl)-, trisodiumsalt).

Des cultures de cellules de mammifères: Positif (Fiche de données de sécurité externe ; Reaction mass of (2S)-Alanine, N,N-bis(carboxymethyl)-, trisodiumsalt and (2R)-Alanine, N,N-bis(carboxymethyl)-, trisodiumsalt).

Mammifères : Non mutagène (Fiche de données de sécurité externe ; Reaction mass of (2S)-Alanine, N,N-bis(carboxymethyl)-, trisodiumsalt and (2R)-Alanine, N,N-bis(carboxymethyl)-, trisodiumsalt).

Toxicité pour la reproduction

Pas de risque de lésion de la capacité de reproduction selon le test sur animaux (Fiche de données de sécurité externe ; Sodium p-cumenesulphonate).

Pas de risque de lésion de la capacité de reproduction selon le test sur animaux (OECD 421/422; Reaction mass of (2S)-Alanine, N,N-bis(carboxymethyl)-, trisodiumsalt and (2R)-Alanine, N,N-bis(carboxymethyl)-, trisodiumsalt).

Tératogénicité

N'a pas montré d'effets tératogènes lors des expérimentations animales (Fiche de données de sécurité externe ; Sodium p-cumenesulphonate).

N'a pas montré d'effets tératogènes lors des expérimentations animales (Fiche de données de sécurité externe ; Reaction mass of (2S)-Alanine, N,N-bis(carboxymethyl)-, trisodiumsalt and (2R)-Alanine, N,N-bis(carboxymethyl)-, trisodiumsalt).

Nom du produit : Säfresan
Version du : 04.12.2018

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Risque présumé d'effets graves pour les organes: Rein (OECD 453; Reaction mass of (2S)-Alanine, N,N-bis(carboxymethyl)-, trisodiumsalt and (2R)-Alanine, N,N-bis(carboxymethyl)-, trisodiumsalt).

Danger par aspiration

Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration.

11.2 Autres informations

Intoxication chronique: Effets systémiques: Troubles du système nerveux central, vertiges. Lésion de: Foie, rein.

Les propriétés dangereuses ne sont pas exclues. Manipuler ce produit avec les précautions d'usage pour un produit chimique.

RUBRIQUE 12 : Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité pour le poisson

Leuciscus idus LC₅₀ : 1 – 10 mg/l /96 h (Fiche de données de sécurité externe ; Isotridécanol, éthoxylé)

Lepomis macrochirus LC₅₀: 1300 mg/l /48 h (OECD 203; ECHA; 2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol)

Oncorhynchus mykiss LC₅₀ : > 100 mg/l /96 h (Fiche de données de sécurité externe ; Sodium p-cumenesulphonate)

Brachydanio rerio LC₅₀: > 200 mg/l /96 h (OECD 203; Reaction mass of (2S)-Alanine, N,N-bis(carboxymethyl)-, trisodiumsalt and (2R)-Alanine, N,N-bis(carboxymethyl)-, trisodiumsalt).

Oncorhynchus mykiss: NOEC: >= 200 mg/l /28 d (OECD 204; Reaction mass of (2S)-Alanine, N,N-bis(carboxymethyl)-, trisodiumsalt and (2R)-Alanine, N,N-bis(carboxymethyl)-, trisodiumsalt).

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

Invertébrés aquatiques : EC₅₀ : 1 – 10 mg/l /48 h (Fiche de données de sécurité externe ; Isotridécanol, éthoxylé)

Daphnia magna: EC₅₀: > 100 mg/l /48 h (OECD 202; 2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol)

Daphnia magna : EC₅₀ : > 100 mg/l /48 h (OECD 202, Sodium p-cumenesulphonate)

Daphnia magna: EC₅₀: > 200 mg/l /48 h (OECD 202; Reaction mass of (2S)-Alanine, N,N-bis(carboxymethyl)-, trisodiumsalt and (2R)-Alanine, N,N-bis(carboxymethyl)-, trisodiumsalt).

Daphnia magna: NOEC: >= 200 mg/l /21 d (OECD 202; Reaction mass of (2S)-Alanine, N,N-bis(carboxymethyl)-, trisodiumsalt and (2R)-Alanine, N,N-bis(carboxymethyl)-, trisodiumsalt).

Toxicité pour les algues

EC₅₀ : 1 – 10 mg/l /72 h (Fiche de données de sécurité externe ; Isotridécanol, éthoxylé)

Pseudokirchneriella subspicatus EC₅₀ : > 100 mg/l / 96 h (Fiche de données de sécurité externe ; Sodium p-cumenesulphonate)

Scenedesmus subspicatus EC₅₀: > 200 mg/l /72 h (92/69/EC, C.3; Reaction mass of (2S)-Alanine, N,N-bis(carboxymethyl)-, trisodiumsalt and (2R)-Alanine, N,N-bis(carboxymethyl)-, trisodiumsalt).

Toxicité pour les bactéries

Boue activée EC₁₀ : > 10000 mg/l /17 h (DIN 38412 (8) ; Isotridécanol, éthoxylé)

Boue activée : EC₁₀ : > 1000 mg/l /180 min (OECD 209 ; Sodium p-cumenesulphonate)

Nom du produit : Säfresan
Version du : 04.12.2018

Boue activée EC₅₀: > 2000 mg/l /0.5 h (OECD 209; Reaction mass of (2S)-Alanine, N,N-bis(carboxymethyl)-, trisodiumsalt and (2R)-Alanine, N,N-bis(carboxymethyl)-, trisodiumsalt).

12.2 Persistance et dégradabilité

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Biodégradabilité : > 60 % / 28 d (OECD 301B ; Isotridécanol, éthoxylé)
Facilement biodégradable (Isotridécanol, éthoxylé)
Biodégradabilité: 85 % /28 d (OECD 301 C; 2-(2- Butoxyéthoxy)éthanol)
Facilement biodégradable (2-(2- Butoxyéthoxy)éthanol)
Biodégradabilité : > 60 % /28 d (OECD 301B ; Sodium p-cumenesulphonate)
Facilement biodégradable (Sodium p-cumenesulphonate)
Biodégradabilité: 80 – 90 % /28 d (OECD 301F; Reaction mass of (2S)-Alanine, N,N-bis(carboxymethyl)-, trisodiumsalt and (2R)-Alanine, N,N-bis(carboxymethyl)-, trisodiumsalt)
Facilement biodégradable (Reaction mass of (2S)-Alanine, N,N-bis(carboxymethyl)-, trisodiumsalt and (2R)-Alanine, N,N-bis(carboxymethyl)-, trisodiumsalt)

Ratio COD / ThBOD

96 % (ECHA; 2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol)

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation n'est pas à prévoir (Fiche de données de sécurité externe ; Isotridécanol, éthoxylé)
Coefficient de partage n-octanol / eau: log P_{ow}: 0.56 (25 °C) (Fiche de données de sécurité externe; 2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol).
Bioaccumulation n'est pas à prévoir (2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol).
Bioaccumulation n'est pas à prévoir (Fiche de données de sécurité externe ; Sodium p-cumenesulphonate).
Bioaccumulation n'est pas à prévoir (Reaction mass of (2S)-Alanine, N,N-bis(carboxymethyl)-, trisodiumsalt and (2R)-Alanine, N,N-bis(carboxymethyl)-, trisodiumsalt).

12.4 Mobilité dans le sol

Une liaison à la phase solide du sol n'est pas prévue (Fiche de données de sécurité externe ; Reaction mass of (2S)-Alanine, N,N-bis(carboxymethyl)-, trisodiumsalt and (2R)-Alanine, N,N-bis(carboxymethyl)-, trisodiumsalt).

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune évaluation PBT / vPvB effectuée car aucune évaluation de sécurité chimique n'est requise/n'est menée.

12.6 Autres effets néfastes

Autres indications concernant l'écologie :

COD : 2.1 g/g (Fiche de données de sécurité externe ; Isotridécanol, éthoxylé).

Ne pas évacuer dans les eaux naturelles, les eaux d'égout ou le sol !

Nom du produit : Säfresan
Version du : 04.12.2018

RUBRIQUE 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit :

Les produits chimiques doivent être éliminés en accord avec les réglementations nationales.

Code pour le rubriques de déchets	Nom après 2000/532/CE
200129*	Détergents contenant des substances dangereuses.
070601*	Eaux de lavage et liqueurs mères aqueuses.

Emballage :

Les emballages doivent être éliminés selon les réglementations spécifiques en vigueur dans chaque pays ou doivent être éliminés à travers un circuit de reprise d'emballages.

Code pour le rubriques de déchets	Nom après 2000/532/CE
200139	Matières plastiques.

RUBRIQUE 14 : Informations relatives au transport

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

RUBRIQUE 15 : Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations UE

Étiquetage du contenu au Règlement (CE) N° 648/2004 relatif aux détergents :

Agents de surface non ioniques : Moins de 5 %.

Parfums. Hexyl Cinnamal, Linalool, Geraniol, Citronellol, Benzyl Salicylate, Limonene, Alpha-Isomethyl Ionone.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce produit.

RUBRIQUE 16 : Autres informations

Texte complet des phrases-H citées dans les RUBRIQUES 2 et 3.

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.